

ACTE 2 DU PACTE POUR LA LOGISTIQUE METROPOLITAINE

FICHE ACTION N°1

AXE 1 : « ACCELERER LA TRANSITION DES FLOTTES DE VEHICULES DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES », EN LIEN ETROIT AVEC LA ZFE-M METROPOLITAINE

1. Eléments de contexte

Depuis le 1^{er} juin 2021, l'interdiction de circulation concerne les véhicules Crit'Air 4, 5 et non classés dans le périmètre intra A86. Dès juillet 2022, l'interdiction s'appliquera également aux véhicules Crit'Air 3 puis en janvier 2024 aux Crit'Air 2. Ce qui concernera environ 48% des VP immatriculées dans la Métropole du Grand Paris, 82% des VUL, 96% des camions et 91% des autobus et autocars¹.

De plus, les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 constituent un défi logistique et se doivent d'être exemplaires d'un point de vue environnemental au sens large (GES, pollution atmosphérique, bruit, insertion urbaine...).

Les prochaines étapes de la ZFE vont fortement impacter les flottes des professionnels du transport de marchandises, l'objectif étant d'atteindre le « 0 diesel en 2024 ». La Métropole souhaite construire avec les professionnels un dispositif d'accompagnement à cette transition énergétique .

L'axe 1 de la stratégie logistique métropolitaine est donc l'accélération de la transition décarbonée des flottes de véhicules de transport routier de marchandises.

2. Solutions et leviers

Il s'agit à la fois de réduire les émissions des véhicules de transport de marchandises mais également de diminuer le trafic et la congestion.

La logistique urbaine étant plurielle, il n'existe pas une solution unique mais différents leviers pouvant se combiner et devant être adaptés aux secteurs d'activités :

- Des incitations financières : aides à l'achat de véhicules à énergie alternative (gaz , électrique ...) mais également à l'acquisition de vélocargo
- Des dérogations
- De nouvelles organisations logistiques : véhicules partagés , mutualisation, micro mobilité , intermodalités ...

Dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement , la Métropole souhaite également bâtir des actions en terme de communication et d'information (page web d'information pour les professionnels , outils de simulations , support ...) et de simplification (guichet unique).

3. Mise en œuvre opérationnelle

La Métropole souhaitant accompagner les professionnels et construire un dispositif d'accompagnement aux prochaines étapes de la ZFE, partagé par les différents acteurs économiques : logisticiens, constructeurs automobiles, énergéticiens, artisans, commerçants ... a mis en place une démarche en plusieurs étapes :

¹ Données provenant d'un travail prospectif réalisé à partir des données du SDES du 1^{er} janvier 2019 et 2020. Plusieurs scénarios ont été étudiés. Les chiffres mentionnés proviennent du scénario qui fait l'hypothèse d'une évolution du parc similaire à celle de 2019-2020.

Etape n°1 : Diagnostic

Artisans – commerçants : Réalisation d'un état des lieux de la flotte et des usages à partir d'une enquête par secteur d'activité auprès de 5000 à 6000 professionnels (Partenaire de la Métropole : la CCI)

Grands comptes propres et comptes d'autrui : entretiens et ateliers (Réalisation par Logistic Low Carbon, dans le cadre du programme InterLud)

Etape n°2 : Définition de scénarios de transition vers une flotte et des usages compatibles avec la ZFE métropolitaine et les plan climats parisien et métropolitain (Réalisation par un laboratoire de recherche de l'Université Gustave Eiffel)

Etape n°3 : Élaboration d'une stratégie d'accompagnement et de communication pour porter cette transition tout en garantissant sa viabilité économique ;
Mise en place d'une démarche d'animation et concertation : ateliers récurrents avec les professionnels (logisticiens, transporteurs, énergéticiens, constructeurs automobiles et collectivités)

4. Pilotes

- * Direction de l'Attractivité, du développement de l'économie et du numérique
- * Direction de l'Environnement, de l'eau et du climat
- * Ville de Paris

5. Partenaires

- * CCI
- * CMA
- * Laboratoire SPLOTT, Université Gustave Eiffel

6. Calendrier



7. Moyens / Outils

- AMO concertation
- Etudes (faisabilité guichet unique , modélisation ...)
- Support numérique (page web , site d'information dédié aux professionnels ...)

8. Rendus / indicateurs

- Dispositif d'accompagnement adapté aux prochaines étapes , aux secteurs d'activité et aux territoires

FICHE ACTION 2

AXE 2: EXPERIMENTER ET DEPLOYER SUR LE TERRITOIRE DES PRATIQUES LOGISTIQUES INNOVANTES, EN PARTICULIER EN MATIERE DE LOGISTIQUE DU DERNIER KM

1. Eléments de contexte

Une logistique urbaine vertueuse ne se construit pas seulement grâce à un renouvellement des flottes de véhicules. En effet, pour répondre aux enjeux de congestion, il faut diminuer le nombre de véhicules, éviter les échecs de livraisons et les retours à vide, favoriser l'intermodalité et les livraisons à horaires décalés ... **autant de modèles logistiques innovants que la Métropole souhaite expérimenter avec les collectivités de son territoire.**

2. Mise en œuvre opérationnelle

Notre programme a pour objectif de :

- Construire un réseau de référents logistiques métropolitains au sein des collectivités
- Sensibiliser ces acteurs aux enjeux de logistique urbaine
- Identifier et porter avec les territoires des expérimentations de modèles logistiques innovants
- Déployer et répliquer les bonnes pratiques sur le territoire métropolitain
- Accompagner les acteurs des territoires dans le déploiement des actions opérationnelles du Pacte (par exemple : programme métropolitain « Innover dans la ville » pour les projets innovants)

Les expérimentations pressenties :

- Le report modal notamment vers la voie d'eau (Projet Fludis , AMI Logistique urbaine fluviale)
- Micro mobilité : livraisons en vélo cargos à partir de micro hubs (Programme ColisActiv)
- Aires de livraisons connectées (Programme européen EIT , Ecologie logistique ...)
- Livraisons à horaires décalés
- Professionnalisation du transport de marchandises (Transfert des flux vers des grossistes, Centre de consolidation de chantier...)
- Parcours optimisés (Points relais / consignes automatiques, Centre de distribution urbain, micro-hub ...)
- Véhicules professionnels partagés

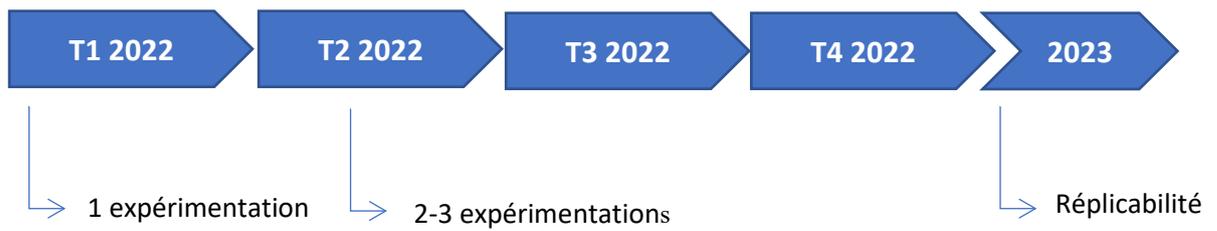
3. Pilote :

- * Direction de l'Attractivité, du développement de l'économie et du numérique, équipe Logistique Urbaine

4. Partenaires :

- * Club Demeter
- * Certibruit
- * SOFUB
- * Parkunload
- * Paris & Co

9. Calendrier



5. Moyens / Outils

- Ecosystème métropolitain (référents , acteurs privés ...)
- Innover dans la Ville
- Appels à projets (entre autre Européens)

6. Rendus / indicateurs

- Evaluation des expérimentations : critères environnementaux, économiques, techniques, acceptabilité ...

FICHE ACTION 3

AXE 3 : DEVELOPPER LE TRANSPORT PAR VOIE FLUVIALE

1. Eléments de contexte

La Métropole souhaite favoriser le fret fluvial en poursuivant son travail avec ses partenaires VNF et Haropa Port. Le mode fluvial permet en effet de pénétrer de manière massifiée en cœur d'agglomération .

Un évènement de promotion du transport fluvial, auprès des collectivités et des chargeurs, a été organisé fin octobre 2021 sur le Port de Bonneuil sur Marne.

La Métropole veut continuer à :

- Promouvoir le mode fluvial (Mémo , évènements ...)
- Œuvrer en faveur du fluvial (expérimentations ...)
- Soutenir VNF et Haropa Port
- Elaborer des outils pour inciter et imposer dans les cahiers des charges
- Intégrer la Reverse Logistic

Entente Axe Seine :

De plus , dans le cadre de l'entente de l'Axe Seine, les 3 Métropoles du Havre , de Rouen, la Métropole du Grand Paris et la Ville de Paris ont réaffirmé que le développement de la logistique fluviale constituait un défi de premier plan pour l'ensemble de la Vallée de la Seine. Il s'agit d'un engagement fort de ces partenaires à coopérer durablement pour le développement et le verdissage de l'axe Seine. La Métropole pilote l'axe logistique urbaine dans le cadre de l'entente Axe Seine

2. Mise en œuvre opérationnelle

Les actions de la Métropole vont se décliner en :

- des actions de promotion du mode fluvial :
Evènements , élaboration d'outils , études
- un AMI Axe seine

Les 3 Métropoles et la Ville de Paris souhaitent mettre en place un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour expérimenter des nouvelles façons de desservir le cœur d'agglomération grâce à la voie d'eau. L'AMI visera à promouvoir des projets logistiques innovants privilégiant des infrastructures décarbonées et favorisant la mixité des usages le long des berges (projets de bout en bout avec un maillon fluvial et une livraison du dernier km en mode décarboné et en mode doux)

ACTE 2 DU PACTE POUR LA LOGISTIQUE METROPOLITAINE

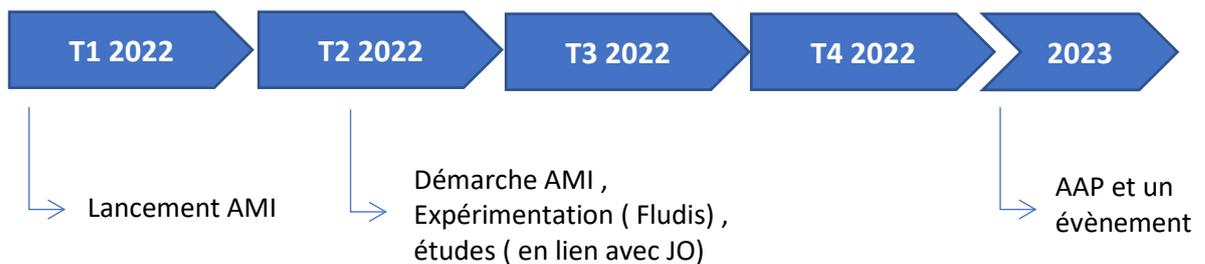
3. Pilotes

- * Direction de l'Attractivité, du développement de l'économie et du numérique
- * Direction des coopérations territoriales, Axe Seine et pôle métropolitain (AMI Logistique Urbaine Fluviale)

4. Partenaires

- * Voies Navigables de France
- * Haropa Port
- * Ville de Paris
- * Métropole Rouen Normandie
- * Le Havre Seine Métropole
- * Havre Seine Développement
- * APUR et autres Agences d'urbanisme

5. Calendrier



6. Moyens / Outils

- AMO (y compris juridique)
- Communication / évènementiel

7. Rendus / indicateurs

- Lauréats de l'AMI / Nombre de projets portés
- Augmentation du report vers la voie (tonnage , volume ...)

FICHE ACTION 4

AXE 4 : REIMPLANTER DU FONCIER ET DE L'IMMOBILIER LOGISTIQUE EN ZONE URBAINE DENSE

1. Eléments de contexte

Une stratégie de logistique urbaine durable repose sur la qualité des outils d'aménagement. Cependant, le foncier disponible à l'échelle métropolitaine reste rare et cher. La Métropole souhaite donc favoriser et pérenniser le foncier et l'immobilier logistique sur son territoire.

2. Mise en œuvre opérationnelle

Les actions de la Métropole s'inscrivent selon trois temporalités

- **Une étude précisant le diagnostic et les opportunités foncières**

La mission se décompose en 3 phases :

- Appréhender les logiques d'implantation des activités logistiques à l'échelle du territoire métropolitain ainsi que les enjeux immobiliers liés à la transition énergétique des flottes
- Favoriser la réimplantation de manière raisonnée du foncier et de l'immobilier logistique en zone urbaine dense en identifiant les potentiels
- Elaborer des boîtes à outils permettant d'accompagner les communes et les EPCI dans leur intégration d'objets logistiques dans les PLUi, dans la prise en compte de la mixité des usages

- **Un travail de terrain**

Fort de ces connaissances et de ces outils, mise en place de visites terrain auprès des collectivités afin de les sensibiliser et les accompagner dans des projets d'implantation de foncier logistique

- **Un AAP logistique**

Lancement sur quelques sites d'un Appel à projets orienté logistique

3. Pilote

- * Direction de l'Attractivité, du développement de l'économie et du numérique

4. Partenaires

- * APUR
- * IPR
- * Sogaris
- * AFIOLOG

5. Calendrier



6. Moyens / Outils

- Marché d'étude
- AMO pour AAP

7. Rendus / indicateur

- Boites à outils (leviers réglementaires et sensibilisation)
- Sites AAP

FICHE ACTION 5

AXE 5: PILOTER LA POLITIQUE PUBLIQUE PAR LA DONNEE

1. Eléments de contexte

A la différence de la mobilité des personnes, les collectivités possèdent peu ou pas de données sur le transport de marchandises. Les politiques publiques, les réglementations en transport de marchandises se construisent sans données réelles, indicateurs ou autres types de data.

2. Mise en œuvre opérationnelle

La Métropole souhaite travailler à partir d'expérimentations, de programmes de recherche et de construction d'outils pour permettre une meilleure connaissance des flux de marchandises, des taux d'occupation des aires de livraison, des impacts des réglementations ...

Les actions vont se décliner en :

- **Des expérimentations**

Sur les aires de livraison : En relation avec le programme Data de la Métropole et dans le cadre d'un projet européen, European Institute of Innovation and Technology (EIT)

Sur la catégorisation des flux : Utilisation de caméras existantes et Intelligence Artificielle pour catégoriser les flux par type de véhicules

- **Programme de recherche**

Partenariat avec des laboratoires de recherche (Université Gustave Eiffel, IRT SystemX ...).
Benchmark, outils de simulation de politiques publiques (jumeaux numériques ...)

- **Outils numériques**

Elaboration de pages web (voire sites dédiés) sur l'ensemble des informations
(aides, dérogations, offres constructeurs, réseau d'avitaillement ...), outil de simulation ...

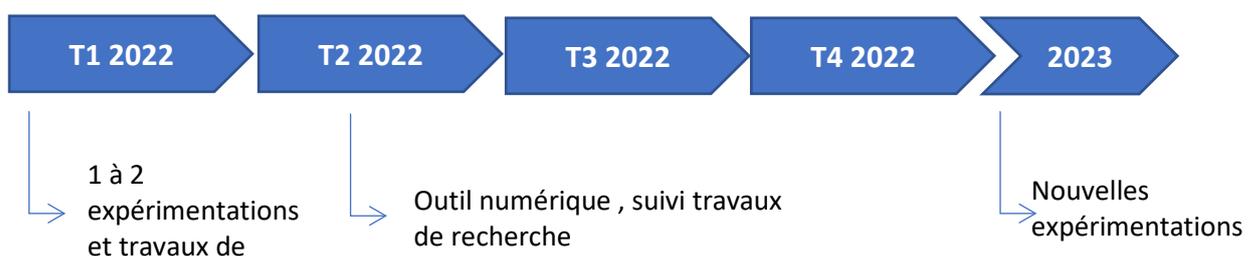
3. Pilotes

- * Direction de l'Attractivité, du développement de l'économie et du numérique : Service Innovation numérique -Open data et Service Logistique Urbaine Durable
- * Direction de l'environnement, de l'eau et du climat

4. Partenaires

- * Programmes Européen : EIT, AI4Cities
- * Laboratoires de recherche : IRT System X, Université Gustave Eiffel

8. Calendrier



5. Moyens / Outils

- Budget prestation de recherche
- AMO

6. Rendus / indicateurs

- Outil de simulation
- Indicateurs / suivi / réplicabilité des expérimentations
- Page web ZFE